

**INTITULE DE LA FORMATION : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ACCOMPAGNEMENT, SOINS et SERVICES A LA PERSONNE (ASSP) en mixité**

<p>Métiers Visés, débouchés :</p>	<p>Le titulaire du baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, Soins et Services à la Personne exerce ses activités dans le souci constant de la bientraitance des personnes, en respectant les règles déontologiques, en particulier le secret et la discrétion professionnels, dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle en référence aux limites de compétence et en adoptant une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et leurs activités.</p> <p>Le titulaire du baccalauréat professionnel « Accompagnement, Soins et Services à la Personne en structure » exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives. Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale de la personne et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale. Il est également amené à exercer, au sein de l'établissement employeur, des activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement, et participe à des activités de gestion. Il travaille au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux.</p> <p>A titre d'exemples, Les emplois associés à cette formation sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistant en soins et en santé communautaire • Accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées • Maîtresse de maison, gouvernante • Responsable hébergement • Responsable de petites unités en domicile collectif • Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance
<p>Objectifs de la formation :</p>	<p>Les activités professionnelles consistent en général à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accueil et la communication avec la personne, sa famille, son entourage • Le traitement des informations • L'animation et/ou la participation aux réunions de travail (réunion d'équipe, différents groupes de travail ...) • La gestion des activités, la participation à la gestion d'une équipe restreinte • La participation à la formation et à l'encadrement de stagiaires • L'accueil des nouveaux agents, des bénévoles • La participation au contrôle et à la gestion de la qualité • La gestion des stocks et des matériels • Le maintien de l'hygiène des locaux, des équipements et des matériels • La participation à l'élaboration de projet individualisé • La réalisation d'activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation

	<ul style="list-style-type: none"> • La conception et mise en œuvre d'activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale • La surveillance et alerte sur l'état de santé de la personne • La préparation de collations, la distribution de repas équilibrés ou conformes à un régime et l'aide à la prise des repas • L'éducation à la santé • La gestion des documents de la vie quotidienne <p>Les qualités requises pour les acteurs de ce secteur sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne résistance physique et psychologique, • Disponibilité, persévérance, respect, sens du service • Bon relationnel • Travail en équipe, sens des responsabilités • Capacité d'adaptation • Qualités d'organisation, méthodique • Optimisme
Condition d'Admission, modalités et délais d'accès, prérequis :	<p>Conditions : Pour une entrée en 1ère Bac Pro : avoir effectué une 2nde Bac Pro ASSP en statut scolaire Pour une entrée en terminale Bac Pro : avoir effectué une 1ère Bac Pro ASSP en statut scolaire ou sous le statut apprenti</p> <p>Prérequis : niveau scolaire et autonomie satisfaisants + information des familles et entretien préalable avec la coordinatrice apprentissage</p> <p>Modalités d'admission : Admission après validation du conseil de classe du semestre 2 de la 2nde Bac Pro ou de 1^{ère} Bac Pro et accord de la coordinatrice apprentissage.</p> <p>Délai d'accès : Inscription au minimum 1 semaine avant le début de l'année scolaire. Entrée en formation dès le début de la formation selon le planning d'alternance, la signature du contrat d'apprentissage devant avoir lieu au plus tard 3 mois après le début de la formation pour un contrat de 12 ou 24 mois.</p>
Organisation de la formation (dont durée)	<p>Sur 1 an :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 675 heures de formation en centre de formation, soit 19 semaines • 970 heures en entreprise
Contenu pédagogique (dont méthodes mobilisées et modalités d'évaluation) :	<p>Méthodes mobilisées : Formation en présentiel Utilisation de solutions numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ipad • Solutions et Applications Apple Education • Office 365 <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations formatives périodiques • Evaluation certificative du Bac Pro en ponctuel
Poursuite de formation, passerelles, équivalences :	<p>Ecole Aide-Soignante IFSI BTS SP3S = Sciences et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social BTS ESF = Economie Sociale et Familiale BTSA Développement Animation des Territoires Ruraux</p>
Statut de la formation	Apprentissage uniquement

Nos spécificités :	<ul style="list-style-type: none"> ● Plateau technique performant ● Tablette numérique et espaces collaboratifs à disposition ● Formation en présentiel de préférence mais en distanciel possible si nécessaire en raison des conditions sanitaires ● Foyer Jeunes travailleurs à proximité
Examen :	<p>EN PONCTUEL</p> <p>E 1 - Épreuve scientifique et technique – écrit et oral - coefficient 7</p> <p>E 2 – Épreuve technologique – écrit - coefficient 4</p> <p>E 3 - Épreuve professionnelle - coefficient 10</p> <p>E.4 - Langue vivante – oral – coefficient 2</p> <p>E.5 - Épreuve de Français – Histoire Géographie EMC - écrit - coefficient 5</p> <p>E.6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques – écrit - coefficient 1</p> <p>E.7 - Épreuve d'éducation physique et sportive – pratique- coefficient 1</p>
Tarifs	Coût de la formation entièrement prise en charge par l'OPCO
<u>Accessibilité aux personnes handicapées</u>	Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap. (Hors handicap moteur empêchant la manipulation physique des personnes. Avis du médecin de travail demandé). Un référent handicap se tient à la disposition des apprentis pour leur accueil et si besoin la mise en place d'un projet d'accompagnement personnalisé, parcours de formation modulable et personnalisable. Etablissement aux normes ERP
<u>Conditions particulières</u>	Vaccins métiers de la santé hospitalière obligatoires pour la formation.
<u>Possibilité de valider un ou des blocs de compétences</u>	La formation peut assurer une validation des compétences et des connaissances nécessaires à l'exercice du métier concerné.
<u>Contacts (nom / Email / téléphone / Site internet) :</u>	<p>Marie-Claudine POUSSARD</p> <p>mc.poussard@lycee-saintmichel33.com</p> <p>06 65 16 98 43</p> <p>http://www.lycee-saintmichel33.com/fr/</p>